

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

RÈGLEMENT (CE) N° 2488/2000 DU CONSEIL

du 10 novembre 2000

maintenant un gel des capitaux concernant M. Milosevic et les personnes de son entourage et abrogeant les règlements (CE) n° 1294/1999 et (CE) n° 607/2000 ainsi que l'article 2 du règlement (CE) n° 926/98

(JO L 287 du 14.11.2000, p. 19)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) n° 1145/2014 du Conseil du 28 octobre 2014	L 308	1	29.10.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2000R2488:20130701:FR:PDF>